

Lettre émouvante de Bouteflika aux Algériens

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4747 - Jeudi 4 avril 2019 - Prix : 10 DA

Gouvernement/réunion

Publicité publique et agrément des partis et syndicats au menu

Démission du Président Bouteflika

Réactions favorables dans le pays et à l'étranger

Venezuela, le coup d'après

Par Mohamed Habili

Maintenant que Juan Guaidó, le président autoproclamé du Venezuela, est dépouillé de son immunité parlementaire par la Cour suprême, la prochaine décision le concernant devrait être son arrestation, à moins évidemment qu'il ne réussisse avant cela à fuir le pays. On voit mal en tout cas comment il pourrait en être autrement. Nulle part au monde, il ne peut exister deux pouvoirs en même temps, l'un et l'autre reconnus à l'étranger, et comme il va de soi, par des Etats différents. Tout comme le Venezuela lui-même au plan interne, le monde est divisé à son sujet. Les pays qui ont reconnu Juan Guaidó comme le président légitime du Venezuela, dont les Etats-Unis, l'Union européenne, et le groupe de Lima, ce qui tout de même fait du monde, ne vont pas cesser de lui apporter leur soutien juste parce que le camp adverse, celui de Nicolas Maduro, lui a retiré ce qui lui restait de protection contre une éventuelle arrestation. Tout indique au contraire qu'ils vont redoubler de mises en garde à l'adresse de ce camp pour le dissuader de prendre une décision qui une fois effective les forcerait sans doute à réagir autrement que par des condamnations de pure forme. La suite au retrait de l'immunité parlementaire semble d'autant plus inéluctable que Juan Guaidó ne présente d'intérêt aux Etats alliés que dans la mesure où malgré tout ce à quoi il est exposé il ne quitte pas le Venezuela. Pour lui quitter le pays et mettre fin à sa carrière politique revient au même. Il ne le ferait donc probablement pas.

Suite en page 3

Suite à la remise de la démission de Bouteflika

Le Conseil constitutionnel déclare vacante la Présidence de la République



Ph.D. R.

Le Conseil constitutionnel a déclaré hier, à l'issue d'une réunion tenue sous la présidence de Tayeb Belaiz, la vacance définitive de la Présidence de la République et l'acte de déclaration sera communiqué au Parlement qui se réunit de plein droit selon les dispositions de la Constitution. Cette réunion est venue suite à la remise, hier, de la démission de la part du président de la République au président du Conseil constitutionnel. Lire page 2

Lutte contre la spéculation durant le ramadhan
Plafonnement des prix de produits de large consommation

Cinéma
«Timelife» de Hamid Benamra projeté à Moscou

Suite à la remise de la démission de Bouteflika

Le Conseil constitutionnel déclare vacante la Présidence de la République

■ Le Conseil constitutionnel a déclaré hier, à l'issue d'une réunion tenue sous la présidence de Tayeb Belaiz, la vacance définitive de la Présidence de la République et l'acte de déclaration sera communiqué au Parlement qui se réunit de plein droit selon les dispositions de la Constitution. Cette réunion est venue suite à la remise, hier, de la démission de la part du président de la République au président du Conseil constitutionnel.

Par Louiza Ait Ramdane

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a notifié mardi au Conseil constitutionnel sa décision de mettre fin à son mandat en qualité de président de la République, ouvrant ainsi la voie à ce Conseil de se réunir de plein droit pour constater la vacance définitive de la Présidence de la République, comme prévu dans l'article 102 de la Constitution.

Le Conseil constitutionnel communique immédiatement l'acte de déclaration de vacance définitive au Parlement qui se réunit de plein droit, selon les dispositions de cet article qui précise que le président du Conseil de la nation assume la charge de chef de l'Etat pour une durée de 90 jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées. Le chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut être candidat à la présidence de la République. «La vacance définitive de la Présidence de la République est constatée conformément à l'article 102 alinéa 04 de la Constitution. L'acte de déclaration de la vacance définitive de la Présidence de la République sera communiqué, en ce jour, 27 Rajab 1440 correspondant au 3 avril 2019, au Parlement, conformément à l'article 102 alinéa 05 de la Constitution», indique un communiqué du Conseil constitutionnel. Ainsi, l'article 102 de la Constitution stipule qu'«en cas de démission ou de décès du président de la République, le



Conseil constitutionnel se réunit de plein droit et constate la vacance définitive de la Présidence de la République. Il communique immédiatement l'acte de déclaration de vacance définitive au Parlement qui se réunit de plein droit. Le président du Conseil de la nation assume la charge de chef de l'Etat pour une durée de quatre-vingt-dix jours au maximum, au cours de laquelle des élections présidentielles sont organisées, sachant que le chef de l'Etat, ainsi désigné, ne peut pas être candidat à la Présidence de la République».

Ce que prévoit la Constitution pour la continuité des institutions

Sur un autre registre, l'article 104 de la Constitution dispose que le gouvernement en fon-

ction, au moment de l'empêchement, du décès ou de la démission du président de la République, «ne peut être démis ou remanié jusqu'à l'entrée en fonction du nouveau président de la République». Dans le cas où le Premier ministre en fon-

tion est candidat à la présidence de la République, il démissionne de plein droit. La fonction de Premier ministre est assumée par un autre membre du gouvernement désigné par le chef de l'Etat. Pendant les périodes prévues aux articles 102 et 103 de la loi fondamentale du pays, il ne peut être fait application des dispositions prévues aux alinéas 7 et 8 de l'article 91 et aux articles 93, 142, 147, 154, 155, 208, 210 et 211 de la Constitution.

Selon les dispositions de ces articles, le chef de l'Etat ne dispose pas des mêmes prérogatives du président de la République, notamment en matière de nomination de membres de gouvernement, de droit de grâce, de remise ou de commutation de peine, ou de saisir, sur toute question d'importance nationale, le peuple par voie de référendum.

Il ne dispose pas également des prérogatives relatives à la dissolution de l'Assemblée populaire nationale, la tenue d'élections législatives anticipées, à la révision constitutionnelle, ou à décréter l'état d'urgence ou l'état de siège, pour une durée déterminée.

L. A. R.

Réaction de Benflis : «Mieux vaut tard que jamais»

LE CONSEIL constitutionnel vient de prendre acte de la démission du président de la République. Mieux vaut tard que jamais. Le Conseil constitutionnel aurait pu épargner à la Nation la grave crise politique, constitutionnelle et institutionnelle qu'elle connaît et ce, en assumant, en leur temps, ses prérogatives en toute intégrité et loyauté envers la République. Il est affligeant et coûteux pour le pays que l'intégrité de ce Conseil ait été affectée par de graves manquements à ses devoirs et que sa loyauté tout entière soit allée à un homme pour étancher sa soif d'un pouvoir à vie (...).

Accidents de la circulation

L'hécatombe continue sur la route

Les chiffres sont toujours aussi choquants, le phénomène des accidents de la route fait des ravages. Cette semaine encore, une soixantaine de personnes ont trouvé la mort et plus de 380 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation, a indiqué, hier, un bilan du commandement de la Gendarmerie nationale.

Selon le bilan de la gendarmerie, «en 9 jours seulement, 59 personnes ont trouvé la mort et 382 ont été blessées dans des accidents de la circulation». En effet, donnant plus de détails, le bilan a indiqué que «du 26 mars au 1^{er} avril 2019, quarante-huit personnes ont trouvé la mort et 318 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation». Les unités de la GN ont enregistré 150 accidents de la circulation à travers le territoire national, a précisé le bilan hebdomadaire, ajoutant que la capitale figure en

tête des wilayas du pays avec 14 accidents, suivie par la wilaya d'Oran avec 9 accidents, puis Boumerdès, Bouira et M'sila avec 8 morts. Le facteur humain demeure, ajoute le bilan, la principale cause de ces accidents, en raison notamment du non-respect de la distance de sécurité, l'excès de vitesse, la fatigue et le manque de concentration. Dans ce sillage, la GN réitère son appel aux usagers de la voie publique à davantage de vigilance lors de la conduite, au respect du code de la route et de la vitesse limitée, rappelant le numéro vert 1055 et la disponibilité, jour et nuit, de ses unités à travers les 48 wilayas du pays. Elle a indiqué, en outre, la mise à la disposition des citoyens du site électronique : <https://ppgn.mdn.dz>, outre le site: TARIKI.DZ et l'application «Tariqi» pour s'enquérir de l'état des routes. De la nuit du 2 avril au 3 avril, «onze autres per-

sonnes ont trouvé la mort et 64 ont été blessées dans 14 accidents de la circulation survenus dans plusieurs wilayas du pays». L'accident le plus grave s'est produit sur la RN 48, reliant El Oued à Biskra, lorsque le conducteur d'un autocar a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est renversé, provoquant le décès de 2 passagers et des blessures diverses à 45 autres, indique le bilan. L'autocar s'est renversé en raison de pluies ayant rendu la chaussée glissante, précise la même source. A noté que, dans le cadre d'une campagne de sensibilisation aux accidents de la route, plusieurs jeux pédagogiques ainsi que des circuits d'initiation à la conduite ont été lancés au profit d'écoliers mardi dernier à El Tarf par les services locaux de la police. En effet, coïncidant avec les vacances de printemps, cette campagne, placée sous le slo-

gan : «Des vacances sans accidents de la route», permettra de dispenser aux élèves des cours et conseils théoriques et pratiques sur les comportements à adopter sur la route pour éviter d'être victimes d'accidents, a indiqué le commissaire Labidi Mohamed Karim, chargé de la communication à la sûreté de la wilaya d'El Tarf. Aussi, des jeux ludiques sont, a-t-il ajouté, proposés à ces futurs conducteurs pour les amener à réfléchir sur les réflexes à avoir sur la route tout en profitant des enseignements qui leur sont dispensés par des agents de la sécurité routière, pour les sensibiliser, dans un cadre sécurisé avec une pédagogie adaptée. De mini-circuits balisés de panneaux qu'il serait utile d'apprendre à reconnaître ainsi que des parcours d'initiation à la conduite des jeunes et autres jeux ludiques sont mis à la disposition de ces

enfants, devant la bibliothèque principale de lecture publique Françoise-Louise dite Mabrouka Belkacem, pour leur permettre d'apprendre, tout en jouant, les bons réflexes à adopter sur la route. Nombreux sont les enfants venus profiter des séances de lecture et autres activités organisées par la bibliothèque en cette période de vacances, qui ont pu être sensibilisés sur la dangerosité de la route et ont bénéficié de dépliants et autres documents traitant de ce thème. Le message était simple, a-t-on affirmé, l'enfant doit comprendre qu'il est indispensable de respecter les divers consignes, que l'on soit piéton ou conducteur, et que ses parents doivent savoir que leurs enfants ne sont pas suffisamment conscients des dangers qui les guettent sur les routes au quotidien, d'où l'importance de la sensibilisation.

Thininene Khouchi

Il demande pardon pour tout manquement qu'il ait pu commettre

Lettre émouvante de Bouteflika aux Algériens

■ C'est une lettre gorgée d'émotion et traversée de flux d'humanisme qu'a adressée hier Abdelaziz Bouteflika, désormais ex-président de la République.

Par Tahar Amine

En introduction, il écrira : «*En quittant mes responsabilités, il est de mon devoir de m'adresser à vous à la fin de mon parcours présidentiel par le biais de cette dernière lettre souhaitant ne pas quitter la scène politique nationale sur des rancunes entre nous. Je demande pardon à tous mes compatriotes envers lesquels j'ai pu me montrer négligent.*» Usant de termes puisés dans le champ lexical de la foi et des valeurs humaines qu'on lui connaît, il parvient presque à dissiper toutes les critiques qui lui ont été portées jusqu'à avant-hier, date de sa démission, par la population sortie en masse depuis le 22 février pour contester le 5^e mandat qu'il voulait briguer et pour exiger sur la lancée le départ du système dans son ensemble. Dans ce message à la population algérienne, Abdelaziz Bouteflika fait vœu d'être pardonné pour tout manquement qu'il ait pu commettre, à l'encontre des citoyens, que ce soit en parole ou en acte», rappelant qu'il «*n'est qu'un être humain qui n'est pas au-dessus des erreurs et des fautes.*» Sur le même registre, mais sans verser dans le mea-culpa et tout en marquant sa fierté pour toutes les réalisations jalonnant ses vingt années passées à la tête de l'Etat algé-



rien, il implore la clémence, avant de souhaiter pleine réussite au nouveau président qui sera élu, pour qu'il réalise les espoirs du peuple algérien. Il dira à ce propos : «*Bientôt, l'Algérie aura un nouveau Président qui pourra être à la hauteur de vos espérances.*» Bouteflika ajoutera : «*Le désormais statut de simple citoyen ne m'empêche pas de faire part de ma fierté des réalisations accomplies en Algérie sous mon règne.*» Evoquant ses adieux à la population algérien-

ne en sa qualité de président de la République, il dira : «*Il m'est difficile d'exprimer mes sentiments les plus sincères envers vous*» sans omettre les remerciements, en écrivant dans la même lettre : «*Je remercie tous ceux qui m'ont aidé et accompagné dans mes réalisations durant mes quatre mandats.*»

Traversée de part en part par des références humanistes et irriguées de souhai de souvenir où il sera gardé en mémoire le plein engagement de Bouteflika

au service de sa nation, que ce soit en qualité de moudjahid, de diplomate ou de chef d'Etat, nul doute que cette ultime adresse aux Algériens ne les laissera pas insensibles. Au contraire, elle suscitera un élan de sympathie pour un Président qui en dernière instance a su et pu répondre aux appels scandés dans les marches du vendredi, par une population pacifique et non moins déterminée à faire «*dégager*» le système en entier. T. H.

LA QUESTION DU JOUR

Venezuela, le coup d'après

Suite de la page une

Son arrestation, si elle devait se produire, ce qui semble une évidence, est, pour son camp comme pour ses alliés extérieurs, politiquement préférable à son exfiltration, en vue de lui garantir la survie. Juan Guaido n'a d'utilité qu'à l'intérieur du Venezuela. Sa situation est tragique en ce sens qu'il n'a pas le choix des moyens, pas plus d'ailleurs que son rival, le chef du camp opposé, Nicolas Maduro. De sorte que le cas du Venezuela tend de plus en plus à s'identifier à celui de la Syrie. Comme en Syrie, les Etats-Unis et les pays européens sont regroupés dans un camp faisant face à un autre centré quant à lui sur la Russie. Comme en Syrie, les Etats de la région sont divisés selon la même ligne de fracture interne au pays concerné. Le décor est déjà planté qui présente bien des traits communs avec la Syrie. Il n'est pas jusqu'au cas de l'Iran qui n'ait sa contrepartie sud-américaine dans Cuba, le principal allié du régime vénézuélien, dans le même temps celui qui sans doute n'hésiterait pas à y envoyer des soldats si la guerre devait y éclater. Comme pour la Syrie, nulle résolution du Conseil de sécurité ne peut être adoptée contre le régime Maduro, du fait bien sûr du double veto russe et chinois. Au bout du compte, la seule différence parfaitement visible entre les deux situations, réside dans Guaido lui-même, qui n'a pas eu son correspondant dans le cas syrien. Du sort qui sera le sien dépendront bien des développements au Venezuela, et en premier lieu la guerre ou la paix. Dans le court terme, c'est son arrestation qui risque de mettre le feu aux poudres. Les Etats-Unis pourraient-ils se permettre de ne rien entreprendre contre le régime Maduro si celui-ci se résolvait à l'arrêter, après lui avoir ôté l'immunité parlementaire ? Il ne semble pas. M. H.

Démission du Président Bouteflika

Réactions favorables dans le pays et à l'étranger

Le RND, dans un communiqué publié hier sur sa page Facebook, déclarant sa «*satisfaction quant à la démission du Président Bouteflika*», a salué «*la position de l'ANP qui a contribué à parvenir à cette solution constitutionnelle.*» En outre, le parti d'Ahmed Ouyahia a également affirmé «*son appui au recours à l'application des articles 7, 8 et 102 comme solution à la crise politique du pays, et comme réponse aux attentes du peuple participant à la stabilité de l'Etat et la sérénité du pays.*» Quant au Parti des travailleurs, un communiqué de son secrétariat permanent estime que «*si la démission du président de la République satisfait en partie les aspirations de la majorité, elle ne saurait à elle seule constituer l'issue positive conforme à la volonté de la majorité qui veut exercer sa pleine souveraineté sans tutelle, ni représentants de fait quels que soient leurs qualités ou postes de responsabilité.*» «*Et tout responsable qui a participé activement à la répression des libertés démocratiques, doit partir. C'est la condition pour une véritable refondation politique, institutionnelle nationale consacrant la souveraineté du*

peuple». Notons que le comité central du PT va tenir une réunion extraordinaire le vendredi 5 avril matin à la bibliothèque d'El Harrach pour débattre de la situation politique. Pour Talai El Houriyat, son président Ali Benflis voit en cette démission du chef de l'Etat «*les premiers pas de la sortie de l'impasse politique, institutionnelle et constitutionnelle qui viennent d'être faits mais le chemin de la refondation et de la*

reconstruction reste encore long». Ainsi, rendant hommage à «*nos concitoyennes et à nos concitoyens qui ont été les artisans d'une révolution populaire pacifique qui nous a restitué notre fierté nationale et fait l'admiration du monde*», Ali Benflis saluera aussi l'Armée nationale populaire qui, «*au moment de la difficile épreuve que vit notre pays, s'est positionnée dans le camp du peuple.*»

A l'étranger

Moscou appelle à une transition en Algérie sans «ingérence de pays tiers»

Au lendemain de la démission du président Abdelaziz Bouteflika, Moscou a appelé hier à une transition sans ingérence de pays tiers. «*Nous espérons que, quoi qu'il arrive, les processus internes qui se déroulent dans ce pays et qui relèvent exclusivement des affaires intérieures de l'Algérie se dérouleront sans ingérence de pays tiers*», a déclaré à la presse le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, cité par l'AFP.

Washington : c'est au peuple algérien de décider comment mener la transition

Pour sa part, le porte-parole adjoint du département d'Etat américain, Robert Palladino, a déclaré avant-hier que c'est au peuple algérien de décider comment mener la transition. «*Je n'ai pas une réaction spécifique à part que les Etats-Unis s'interrogent*

Gouvernement/réunion Publicité publique et agrément des partis et syndicats au menu

LE GOUVERNEMENT a pris, lors de sa réunion présidée hier par le Premier ministre, Noureddine Bedoui, une série de mesures et décisions relatives à l'adoption de plus de «*transparence et d'objectivité*» dans la distribution de la publicité publique et l'examen des dossiers d'agrément des partis politiques, des associations et des syndicats. Le gouvernement a décidé de «*l'adoption de la transparence et de l'objectivité dans l'octroi de la publicité publique sans discrimination et sans exclusive aucune, entre tous les médias publics et privés*», précise un communiqué des services du Premier ministre. Le gouvernement a décidé également d'examiner les dossiers déposés auprès du ministère de l'Intérieur, relatifs à l'agrément des partis politiques et des associations à caractère national et inter-wilayas, outre l'examen des dossiers déposés auprès du ministère du Travail relatifs à l'agrément des syndicats. M. L./APS

sur comment mener cette transition et c'est au peuple algérien de décider» comment l'opérer, a déclaré Palladino à la presse.

Paris, «Une page importante de l'histoire de l'Algérie qui se tourne»

Jean-Yves Le Drian, ministre français des Affaires étrangères a lui aussi réagi juste après l'annonce de la démission du Président : «*Le Président Bouteflika a annoncé sa démission. C'est une page importante de l'histoire de l'Algérie qui se tourne.*» «*Le peuple algérien a montré ces dernières semaines, par une mobilisation continue, digne et pacifique, qu'il était déterminé à faire entendre sa voix*», a-t-il poursuivi. «*Nous sommes confiants dans la capacité de tous les Algériens à poursuivre cette transition démocratique dans ce même esprit de calme et de responsabilité*», a ajouté le patron du Quai d'Orsay. Lynda Naili

Rencontre

La transition politique en Algérie en débat à Paris

■ Le politologue Hasni Abidi a émis, au cours de son intervention, plusieurs hypothèses au sujet de la transition politique tout en essayant d'analyser si elle sera pactée ou imposée.

Par Mahi Y.

La transition politique, conséquence des revendications des Algériens exprimées dans le mouvement populaire, a fait mardi soir l'objet d'un débat à l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS) de Paris au cours duquel des chercheurs ont tenté d'examiner les perspectives immédiates après le départ du président Abdelaziz Bouteflika. D'emblée, le directeur adjoint à l'IRIS, Didier Billion, a fait remarquer qu'en Algérie, il y a «une sorte d'accélération de l'histoire», estimant que les contradictions qui ont surgi ces dernières semaines «ne vont pas s'arrêter». «La situation s'est radicalement modifiée en moins de deux mois», a-t-il fait observer, relevant que le régime en place «a été pris de panique» devant l'ampleur des manifestations et des revendications politiques. Pour lui, dans ce genre de situations, les pouvoirs réagissent «trop peu et trop tard». Tentant de qualifier la contestation populaire algérienne de «révolution» ou de simple «mouvement», il s'est référé à Lénine qui disait : «*Quand on ne veut pas en bas et on ne peut pas en haut, c'est alors la révolution*». C'est ainsi qu'il fait part d'une forme de «désinhibition» de la jeunesse algérienne, dont la plupart n'a pas connu la «décennie noire», notant que les fractures et les fissures du système algérien sont devenues «publiques et visibles». Le chercheur a tout de même, après son constat, souligné la problématique de la représentativité et de l'absence de leadership du mouvement populaire algérien qui constitue, pour lui, une «réelle difficulté» pour la période de transition qui s'annonce. Le politologue Hasni Abidi a émis, au cours de son intervention, plusieurs hypothèses au sujet de la transition politique tout en essayant d'analyser si elle sera pactée ou imposée. Il a d'abord noté que la rue est devenue la «propriété» des Algériens et un «acteur décisif», soulignant que le plafond des revendications des Algériens est «très haut». Cependant, il a indiqué que ce mouvement populaire, qui devient «important», recè-



Akram Belkaïd, journaliste au Monde Diplomatique

le des «faiblesses», dont le fait qu'il ne peut pas durer trop longtemps et ne peut gérer seul la transition. C'est vrai, pour lui, que cette transition va être gérée par le «pouvoir civil ou populaire» et le «pouvoir militaire», cependant que l'incertitude demeure, soulignant que la transition est «un processus de négociation». «Il y a un débat inédit aujourd'hui en Algérie. Il faut avoir une lecture flexible de la transition qui se fait toujours grâce à une locomotive», a affirmé ce politologue qui

revient d'Algérie et qui est directeur du CERMAM (Centre d'études et de recherche sur le monde arabe et méditerranéen, Genève). Il a expliqué que la transition est un processus politique entre les différents acteurs et que le «dégagisme» n'est pas une «offre politique». Hasni Abidi a estimé que «l'on s'achemine vers une présidentielle dans laquelle on aura un président de consensus qui va mener la transition». Toujours à propos de la transition, le professeur algérien



Le politologue Hasni Abidi

en économie, Mouloud El Mouhoud, a estimé, après une analyse de la situation économique de l'Algérie, que les perspectives sont «possibles» et qu'il existe encore une marge de manœuvres pour mener à bien cette transition. Pour sa part, Akram Belkaïd, journaliste au «Monde Diplomatique», s'est quelque peu appesanti sur les transformations qu'a subies la société algérienne, notamment avec l'apport des réseaux sociaux et son impact sur la jeu-

nesse. «Nous sommes en phase de réappropriation du terrain et des espaces par la jeunesse algérienne», a-t-il fait constater, prévoyant pour la période de transition un «moment d'extra-constitutionalité» pour donner le temps nécessaire à cette transition. Il a exprimé, dans ce sens, sa crainte qu'en restant dans le cadre de la Constitution, «on risque de présenter un clone de l'ancien président que la rue rejette».

M. Y./APS

Dans plusieurs wilayas

Dix auteurs de différents crimes et délits interpellés

Dix présumés auteurs de différents crimes et délits à travers le territoire des wilayas d'Oran, Relizane, Tlemcen, Laghouat, Sétif et Tipaza, ont été interpellés ces derniers jours, a annoncé hier la Gendarmerie nationale. A Laghouat, les gendarmes de la brigade d'Afrou qui agissaient sur renseignements ont, lors d'un point de contrôle dans la circonscription communale d'Afrou, interpellé deux personnes, demeurant toutes deux à Touggourt (Ouargla), à bord d'un véhicule de

location, en possession de onze kg de cannabis et la somme de 64 000 DA. Dans la commune d'Oran, une personne âgée de 30 ans a été interpellée en possession de cinq cents comprimés psychotropes. L'arrestation a été effectuée par les gendarmes de la section de recherches d'Oran, renforcés par ceux de la section de sécurité et d'intervention du groupement territorial, qui agissaient sur renseignements. A Sétif, les gendarmes du peloton de sécurité routière d'Aïn Sefiha ont interpellé

lors d'un service de police de la route exécuté sur l'autoroute Est-Ouest, deux personnes à bord d'un véhicule, en possession d'un kg et 22,25 grammes de bijoux en or non poinçonnés. Deux autres personnes à bord d'un véhicule ont été arrêtées à Relizane par les gendarmes de la brigade d'El-H'Madna lors d'un point de contrôle. Les deux personnes étaient en possession de cent quatre vingt dix grammes de kif traité. A Tlemcen, les gendarmes de la brigade de Mansourah ont

interpellé une personne âgée de 32 ans, en possession de vingt neuf comprimés psychotropes et 4,5 grammes de kif traité, ainsi qu'une épée et un couteau. A Tipaza, les gendarmes de la brigade de Sidi-Ghillesse ont interpellé lors d'un point de contrôle dans la circonscription communale de Hadjrat-Nouss, deux personnes à bord d'un véhicule en possession de cinquante et un faux billets de banque en coupures de 1 000 et 2 000 DA.

K. L.

Béchar

Plus de 510 kg de kif traité saisis au 1^{er} trimestre

Une quantité de 512 kilogrammes de kif traité a été saisie par la Gendarmerie nationale durant le premier trimestre 2019 à travers la wilaya de Béchar, dans 16 affaires criminelles liées à la détention et la vente illicites de drogue, a-t-on appris hier, en marge du coup d'envoi de journées Portes ouvertes sur la GN à Béchar. Il a également été procédé à la saisie, durant la même période, de 100 comprimés psychotropes destinés à la commercialisation illicite de

ce genre de produits, a indiqué le capitaine Fawaz Ghozal. Quelque 25 individus impliqués dans ces affaires ont été arrêtés et présentés à la justice, qui a ordonné leur mise en détention préventive, pour répondre de leur crime devant la juridiction compétente, a-t-il ajouté. La manifestation «Portes ouvertes sur la GN», qui s'étale sur deux jours au Centre de loisirs familial de la 3^e région militaire (3^e RM), et dont le coup d'envoi a été donné par le colonel Hamiti

Mohamed, commandant du troisième commandement régional de la GN, constitue une occasion de mettre en évidence les efforts de modernisation de ce corps de sécurité et ses différentes missions de sécurisation des biens et des personnes, a souligné le lieutenant Ghani Houada Meriem, chargée de la communication et de l'information au sein du groupement territorial de la GN à Béchar. Plusieurs cellules de scènes de crimes ont été mises en

place à travers les groupements territoriaux de la GN à Adrar, Tindouf et Béchar, qui compte à elle seule trois, réparties à Béchar, Béni-Abbes et Abadla. Ces cellules, dotées de moyens et équipements ultramodernes et qui relèvent du service de la Police scientifique du troisième Commandement régional de la GN, ont élucidé dans ces régions plusieurs affaires criminelles et pénales, ont fait savoir des officiers-spécialisés de la GN. **Yanis F.**

Pétrole

Le Brent frôle les 70 dollars le baril à Londres

■ Les prix du pétrole approchaient le seuil des 70 dollars le baril pour la première fois de l'année hier en cours d'échanges européens, dopés par l'appétit pour le risque des marchés et par une offre mondiale limitée.

Par Salem K.

A la mi-journée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin valait 69,79 dollars à Londres, en hausse de 42 cents par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour le contrat de mai gagnait 18 cents à 62,76 dollars.

Hier matin, le Brent a culminé à 69,96 dollars et le WTI à 62,99 dollars, tous deux à leur plus



hauts depuis mi-novembre. «L'optimisme du marché sur les négociations sino-américaines et de bonnes données sur l'activité industrielle mondiale ont donné de l'appétit pour le risque

aux investisseurs», a commenté un analyste.

Les discussions qui doivent reprendre à Washington pour résoudre la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine progressent, selon des informations du «Financial Times».

Par ailleurs, l'activité dans les services en Chine a connu en mars sa plus forte accélération depuis 14 mois à 54,4, selon un indice indépendant annoncé mercredi, un signal encourageant sur la stabilisation économique du géant asiatique.

Les investisseurs se tournent donc vers les actifs plus risqués et dépendants de la santé de l'économie mondiale, dont le pétrole fait partie.

L'offre reste quant à elle limitée par les efforts volontaires de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires, ainsi que par les sanctions américaines contre l'Iran et le Venezuela.

Le marché de l'or noir attendait enfin les données officielles de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) sur les stocks américains, qui seront publiés en cours de séance.

Pour la semaine achevée le 29 mars, les analystes tablent sur des reculs de 800 000 barils des stocks de brut, de 2,5 millions de barils des stocks d'essence et de 600 000 barils des stocks d'autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), selon la médiane d'un consensus compilé par Bloomberg.

Mais la fédération professionnelle American Petroleum Institute, qui compile ses données de manière indépendante, a fait état d'une hausse des stocks de brut. «Cela va rendre la publication du rapport de l'EIA d'autant plus intéressante», a commenté un autre analyste.

S. K./APS

Mahi O.

Changes

La livre en hausse face au dollar et recule face à l'euro

La livre britannique a enregistré hier une hausse face au dollar mais a reculé par rapport à l'euro, et ce en attente du dénouement relatif au Brexit, à l'heure où Theresa May veut demander un nouveau report aux Européens et tente de sortir de l'impasse en dialoguant avec l'opposition. A 06h00 GMT (08h00 à Paris), la devise britannique s'échangeait à 85,40 pence pour un euro contre 85,31 pence mardi soir à 21h00 GMT. Elle montait en revanche face au billet vert à 1,3141 livre pour un dollar au lieu de 1,3128 la veille. «Les négociations sur la sortie du

Royaume-Uni de l'Union européenne restent chaotiques», résume Resona Bank dans une note. Mardi soir, Theresa a annoncé son intention de réclamer aux dirigeants européens un nouveau report du Brexit. Elle a aussi appelé le leader de l'opposition Jeremy Corbyn à tenter de trouver une solution pour sortir de l'impasse au Parlement qui a rejeté à trois reprises l'accord de retrait négocié avec Bruxelles. Ces discussions «devraient être difficiles» prévient Resona et «si les marchés ne s'attendent pas à une grande tempête, il faut rester attentif quant à l'émergence sou-

daine de nouveaux risques». L'euro montait légèrement quant à lui face au dollar, après la publication mardi d'un recul plus prononcé que prévu des commandes industrielles de biens durables en février. A 06h00 GMT, l'euro valait 1,1222 dollar, en hausse par rapport aux 1,1204 de la veille. Mais il reste très probable que «le dollar remonte sur le long terme», pointe Stephen Innes, analyste chez SPI Asset Management, à Hong Kong, «à moins que les investisseurs ne le considèrent plus comme une valeur refuge». Le yen baissait tant face au dollar (à

111,40 yens pour un dollar contre 111,32 mardi) que face à la devise européenne (125,02 yens pour un euro contre 124,73 mardi soir). La devise suisse baissait face à l'euro, à 1,1199 franc suisse pour un euro contre 1,1182 mardi. Elle était parfaitement stable face au dollar, à 0,9979 franc suisse pour un dollar comme mardi soir. La monnaie chinoise valait 6,7116 yuans pour un dollar, contre 6,7232 yuans mardi à 15h30 GMT. L'once d'or s'échangeait pour 1 293,13 dollars contre 1 292,48 dollars mardi.

France

Hausse des prix du carburant et ascension du budget automobile

Une étude de l'Automobile club association publiée hier a révélé que la hausse des prix des carburants a le plus pesé dans la hausse du budget automobile. Dans le contexte du mouvement des «gilets jaunes», né de l'exaspération d'automobilistes face à la hausse des prix des carburants, l'association a dévoilé comme chaque année son «budget de l'automobiliste», basé sur l'analyse des coûts de cinq voitures : une Renault Clio essence, une Peugeot 308 diesel, une Dacia Logan diesel, une Toyota Prius hybride (essence-électricité) auxquelles se rajoute pour la première fois une Renault Zoé électrique. Selon cette «pho-

tographie annuelle», le prix du sans plomb 95 hors taxe a augmenté de 15,4%, celui du gazole de 22,5%. Au-delà des cours du pétrole, un marché mondial, l'association a de nouveau dénoncé un «délire fiscal», pointant les taxes qui ont augmenté de 6% pour l'essence et 12,9% pour le gazole. Pourtant, «la voiture continue d'assurer l'essentiel des besoins de déplacements de l'essentiel des ménages français, notamment pour le besoin contraint d'aller travailler (7 salariés sur 10)», selon l'association, qui considère l'automobiliste comme «le consommateur le plus taxé», avec 74 milliards d'euros par an. Dans le détail, les dépenses d'entretien ont aug-

menté de 3,4% à 3,8%, les primes d'assurance de 2,5%, soit plus que l'inflation (1,8%). A l'inverse, le péage (+1,36%) et le garage de la voiture (+1,57%) restent en-dessous, d'après l'ACA. Le budget 2018 pour une Renault Clio a augmenté de 12,7%, mais le modèle choisi par l'association est plus haut de gamme : la finition utilisée l'année passée était la Zen, arrêtée depuis. «Pour coller au report des acheteurs», la nouvelle Clio testée dans l'étude est équipée de la finition Intens. Le même choix a été effectué pour la Peugeot 308 (+10,3%). Le budget pour une Logan diesel, modèle inchangé, a augmenté de 0,3%, celui de la Prius a

même baissé de 1,1% grâce à une bonne valeur de reprise à quatre ans. «Face aux préoccupations de la qualité de l'air», l'ACA a également «tenté une première approche chiffrée du budget annuel» d'une Zoé électrique. Le kilomètre parcouru en électrique est 26% plus cher qu'en thermique. Surtout, redoute l'association, «demain, rouler en véhicule électrique nous coûtera beaucoup plus cher» en raison de la baisse des subventions et du report de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques vers l'électrique à mesure que les moteurs thermiques vont disparaître.

F. Y./Agences

Zone euro

Ralentissement de la croissance du secteur privé en mars

La croissance de l'activité privée dans la zone euro a reculé en mars pour atteindre un rythme «modéré», selon la deuxième estimation de l'indice PMI composite du cabinet Markit, publiée hier. L'indice mensuel s'affiche à 51,6 points en mars, contre 51,9 en février. Le chiffre de mars a cependant été revu à la hausse par rapport à une première estimation à 51,3 publiée le

22 mars. Lorsque le PMI est supérieur à 50 points, cela signifie que l'activité progresse, tandis qu'elle diminue s'il est inférieur à ce seuil. L'indice de mars «confirme l'atonie de la croissance (...), le taux d'expansion de l'activité affichant en cette fin de premier trimestre l'un de ses plus bas niveaux depuis 2014», a résumé Chris Williamson, économiste chez Markit. Ces données laissent

selon lui présager «une croissance trimestrielle du PIB de 0,2%». Markit souligne dans son communiqué que l'indice global «masque des tendances divergentes entre les deux secteurs étudiés» : l'activité a affiché dans les services sa plus forte croissance depuis novembre dernier, alors que la production manufacturière a enregistré son plus important repli mensuel depuis avril

2013. Parmi les pays concernés par l'étude, l'Espagne enregistre, avec un indice de 55,4, son niveau le plus haut depuis 10 mois. Elle est suivie par l'Irlande (54,1), l'Italie (51,5), puis l'Allemagne dont l'indice à 51,4 est le plus bas depuis près de six ans (69 mois). L'activité de la France s'est quant à elle repliée à 48,9, son niveau le plus bas depuis deux mois.

R. E.

Mostaganem

Production de plus de 4 200 qx de produits agricoles et 200 000 plants en milieu forestier

■ Le domaine forestier national dans la wilaya de Mostaganem a enregistré en 2018 la production de 4 283 quintaux (qx) de différents produits agricoles et 200 000 plants forestiers, a-t-on appris de la Conservation des forêts.

Par Hasna D.

Durant la saison agricole écoulée, la wilaya de Mostaganem a enregistré une production de 2 363 qx de différents fruits, dont 2 132 qx d'oranges et de citrons et 139 qx de pommes, d'abricots et de figues, ainsi que 92 qx de raisins, d'olives et d'aubépine, a indiqué à ce propos la même source. En outre, durant la même période, les espaces forestiers vides cultivables de la wilaya ont été exploités, ce qui a permis de produire quelque 1 200 qx de pommes de terre et 600 qx de tomates, ainsi que 120 qx de miel, a ajouté la conservation. Concernant la production des plants forestiers, l'année 2018 a connu une production de quelque 200 000 plants de différentes espèces, ainsi que 18.000 caillies. Par ailleurs, le nombre

des travailleurs activant dans le domaine forestier de la wilaya de Mostaganem, dans le cadre de l'exploitation dans le secteur agricole, s'élève à 582 bénéficiaires, dont 320 dans les productions saisonnières et 144 dans les arbres fruitiers, sur une superficie évaluée à 768 hectares, a-t-on précisé. La Conservation des forêts de la wilaya de Mostaganem œuvre, dans le cadre des nouvelles orientations, à promouvoir l'investissement au niveau des espaces forestiers et augmenter ses contributions à l'économie nationale, ainsi que l'assainissement des périmètres et anciennes poches et la création de nouvelles superficies pour l'investissement. Elle accompagne également les exploitants de ces domaines et les oriente vers des activités prioritaires, en



plus de la création d'un réseau de communication entre les producteurs, les distributeurs et exportateurs, en plus du soutien aux exploitants intéressés par la plantation d'arbres fruitiers et fourragers, la création de pépi-

nières forestières et les plantes aromatiques et médicinales et l'élevage de petits gibiers. Dans ce cadre, selon la Conservation des forêts, des propositions ont été avancées pour la création de trois périmètres de 23 ha pour la

production de caroube et trois autres sites de 96 ha pour la production de pin fruitier, ainsi qu'un périmètre à la Macta de 100 ha dans la commune de Stidia, pour la production de plantes aromatiques et médicinales. La conservation des forêts procède au développement de la culture de l'arganier au niveau de deux espaces expérimentaux au niveau de la forêt de Stidia et de Berrahal, ce qui a permis, en trois années, la plantation de 6 000 plants et la production de 16 kg de fruit d'argan. Le programme d'investissement spécial pour cet arbre aux vertus alimentaires, médicinales et cosmétiques, voire économiques, a pour objectif la plantation de quelque 10 000 plants de cet arbre durant l'année en cours et la production de plus de 25 kg du fruit de cet arbre, a-t-on ajouté de même source. La superficie des forêts de la wilaya de Mostaganem est de plus de 32 200 ha, soit 14% de la superficie totale de la wilaya.

A. H. /APS

Khenchela/ Daira de Kais Parachèvement «prochainement» des travaux du système d'AEP

Les travaux de réhabilitation du système d'approvisionnement en eau potable (AEP) de la daïra de Kais (Khenchela) «seront parachévés avant la fin du mois d'avril courant», a-t-on appris du directeur des ressources en eau. «Ce projet, qui affiche un taux de 90% d'achèvement des travaux sera prêt à la fin du mois en cours, pour la phase de test après la finalisation des dernières retouches, celles du raccordement de certaines canalisations», a déclaré M. Ramdane Bouchar. Les services de la direction des ressources en eau suivent de près l'état d'avancement de ce projet en prévision du lancement «au mois de ramadan prochain de l'approvisionnement en eau potable de 70 000 habitants de la daïra Kais comme démarche visant l'amélioration du service et la garantie de cette source vitale durant la saison estivale», a ajouté la même source. «Ayant nécessité une enveloppe financière de l'ordre de 450 millions de dinars, ce projet consiste en l'acquisition d'une station de pompage d'une capacité de 100 litres/seconde, équipée d'un réservoir de 1 000 m³, de sept puits et un grand

château d'eau d'une capacité de 5 000 m³». Le réseau de distribution d'eau potable dans le cadre de ce projet s'étend sur 29 km linéaire, tandis que la longueur du réseau de transport a atteint 16,5 km, a indiqué le même responsable. Cette opération, susceptible de fournir une quantité de 9 000 m³ d'eau potable par jour aux habitants de la daïra de Kais, permettra de mettre fin à la pénurie d'eau dans cette région, a souligné le même responsable, notant que cette localité est actuellement alimentée via le

barrage de Koudiet Medouar, à raison de 6 000 m³/jour. Parallèlement à l'achèvement de ce projet, le directeur des ressources en eau a fait savoir que le projet de rénovation du réseau d'AEP de la commune de Kais, pour lequel une enveloppe financière de 50 millions de dinars a été mobilisée, est en cours de réalisation, notant que «cette opération vise à éradiquer entièrement les points noirs et à éviter le gaspillage de l'eau». Dans le même contexte, M. Bouchar, a annoncé que «le taux de remplis-

sage des deux barrages de cette wilaya a considérablement augmenté après les fortes chutes de neige enregistrées au cours du mois dernier». Le niveau des eaux du barrage de Babar a atteint 35,4 millions m³ à la fin de la semaine dernière, soit un taux de remplissage de 93,28%, a informé le même responsable, ajoutant que celui de Taghrist avec une capacité de stockage de 5,8 millions de m³ a atteint 100%.

A. O.

Aïn Témouchent

12 millions DA pour l'indemnisation des éleveurs touchés par la peste des petits ruminants

Le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a consacré une enveloppe financière de 12 millions de dinars pour la wilaya d'Aïn Témouchent, destinée à l'indemnisation des éleveurs touchés par la peste des petits ruminants, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA). L'opération d'indemnisation touchera 97 éleveurs à tra-

vers les communes de la wilaya, qui ont enregistré la mort de quelque 1.718 têtes de cheptel, recensées depuis le début de l'année en cours, a affirmé le DSA, Naïmi Berkane. La DSA a recensé, du début janvier à la fin mars 2019, la mort de 1 718 têtes de cheptel, qui ont fait l'objet de procès-verbaux officiels, selon la même source, soulignant qu'il s'agit en majorité d'agneaux ne

dépassant pas 10 mois qui ont péri sur un total de 1 529 têtes. En outre, 88 cas de caprins ont été recensés par les services vétérinaires qui ont suivi étroitement le développement de cette zoonose, a signalé le même responsable. Pour rappel, 20 000 doses de vaccin ont été consacrées, dans une première étape, pour la campagne de vaccination contre cette zoonose, ainsi

que la fièvre aphteuse, par les services vétérinaires de la wilaya, avec la mobilisation de 34 vétérinaires des services public et privé pour garantir la réussite de cette campagne, qui a eu des résultats positifs et qui a permis d'endiguer la prolifération de cette zoonose et la protection de la ressource animale.

F. Y.

Blida

Lancement d'un projet de raccordement de 860 foyers au réseau de gaz

Un projet de raccordement de 860 foyers de la cité Sidi Salah de Larbaâ (Est de Blida), au réseau de gaz naturel et de 260 autres au réseau d'électricité, a été lancé en chantier par le wali Youcef Chorfa. Ces deux opérations de raccordement aux réseaux publics de distribution du gaz et de l'électricité, confiées à l'entre-

prise «Kahrif», ont été affectées d'une enveloppe globale de plus de 1,5 milliard de centimes, a indiqué le directeur de l'énergie par intérim, Doudi Omar, en marge d'une visite de travail du wali à Larbaâ. «Un délai de réalisation de sept mois a été fixé pour ce projet», a-t-il dit, prévoyant sa réception pour la fin de l'an-

née en cours. Il (le projet) englobera la réalisation de 340 km de conduites de gaz, 133 km de réseau électrique de basse et moyenne tension et une centaine de transformateurs électriques. Le même responsable a signalé, par ailleurs, l'affectation durant cette année, au profit de lawilaya de Blida, d'une enveloppe de 1

292 millions de dinars pour la réalisation de près de 10 000 raccordements au réseau de gaz naturel, parallèlement à une autre dotation de 953 millions de dinars pour la concrétisation de 5 000 autres raccordements au réseau d'électricité.

R. R.

Libye

D'intenses efforts et concertations en vue d'un règlement définitif de la crise

■ D'intenses efforts sont menés actuellement aux niveaux national et international pour le règlement du conflit libyen dans la perspective de la tenue prochaine de la conférence de dialogue inclusif et de réconciliation nationale devant permettre d'entrevoir une solution à la crise qui frappe le pays depuis 2011.

Par Farid M.

La cité historique de Ghadamès s'apprête à accueillir une conférence nationale du 14 au 16 avril prochain au centre de la Libye, sous l'égide de l'ONU, dont l'ordre du jour sera focalisé sur l'élaboration d'un calendrier électoral, comprenant la fixation de dates pour la tenue des élections législatives et présidentielle. Il est question également de se mettre d'accord sur la Constitution devant servir de base juridique afin de parvenir à une stabilité des institutions et un retour de la sécurité, mais aussi pour remettre sur pied l'économie du pays. Le chef de la Mission des Nations unies en Libye (Manul), Ghassan Salamé, a rassuré, dans ce contexte, que toutes les parties et catégories politiques libyennes, sans exception et exclusion, seront invitées à cette conférence à laquelle doivent prendre part entre "120 et 150 personnes". Ces assises exclusivement inter-libyennes sont le résultat d'une longue série de consultations et de réunions préparatoires ayant eu lieu dans 57 villes du pays, a souligné M. Salamé, appelant le peuple libyen à «ne pas gâcher l'opportunité pour construire un Etat unifié, civil, souverain, compétent et juste». Dans le même esprit, le chef de l'ONU, Antonio Guterres, a indiqué que «les Libyens devront être en mesure de définir des solutions pouvant créer les conditions permettant d'unifier les institutions et de faire progresser les questions politiques qui demeurent en suspens». S'exprimant à l'issue d'une réunion de haut niveau du «Quatuor libyen», qui a regroupé samedi dernier, la Ligue arabe, l'Union européenne, l'Union africaine (UA) et les Nations unies, M. Guterres a exprimé, à l'occasion, son espoir de voir aboutir le processus politique libyen en vue de résoudre la crise qui paralyse le pays. «Le peuple libyen pense que ça suffit, qu'il faut la paix et qu'il faut qu'un pays riche puisse assurer à ses citoyens la prospérité à laquelle ils ont droit», a soutenu encore M. Guterres.

L'initiative de l'UA pour la réconciliation nationale saluée

Parallèlement aux efforts de l'ONU, l'UA a proposé, pour sa part, d'organiser en juillet prochain une conférence de réconciliation nationale à Addis Abeba (Ethiopie) afin de réunir les différentes parties libyennes dans l'objectif de sortir la Libye du chaos. Le président de la



Commission de l'UA, Moussa Faki, qui a fait cette annonce à partir de Tunis en marge des travaux de la 30e session du Sommet arabe, a soutenu que la conférence de réconciliation sera une «opportunité» pour que tous les acteurs politiques libyens discuteront du sort de leur pays. En visite à Tripoli, M. Faki a fait part de cette proposition au président du Conseil

présidentiel du gouvernement d'union nationale (GNA), Fayez Serraj, précisant que «toute décision sur la question libyenne devait être exclusivement libyenne sans l'ingérence étrangère». En Libye, les démarches de l'ONU et de l'UA pour résoudre la crise ont été salués fortement par les dirigeants libyens. Dans ce sillage, le président du Conseil présidentiel

du gouvernement d'union nationale de Libye (GNA), Fayez Serraj a affirmé qu'il est temps de trouver un consensus pour sortir le pays de sa crise actuelle, d'unifier les institutions de l'Etat et d'organiser des élections présidentielles et parlementaires sur une base constitutionnelle saine. Le commandant de l'Armée nationale libyenne (ANL) Khalifa Haftar, a

assuré, quant à lui, que les parties libyennes pourraient trouver un accord concernant la formation de l'armée et d'un gouvernement d'union nationale. «Une avancée dans la crise est possible d'ici deux semaines», a-t-il fait savoir en marge du Forum de la jeunesse organisé dimanche à Benghazi. Cette déclaration de Khalifa Haftar conforte à bien des égards le discours tenu par le secrétaire général des Nations unies lors de sa participation aux travaux du sommet de la Ligue arabe à Tunis. M. Guterres a souligné que l'ONU, l'UA, l'UE et la Ligue arabe œuvrent étroitement ensemble pour soutenir les «Libyens afin d'assurer le succès du processus politique en Libye dans l'intérêt du peuple libyen et de la paix et de la sécurité mondiales». «J'espère que les dirigeants libyens comprendront l'énorme responsabilité qui est la leur, qu'ils seront en mesure de trouver ensemble des solutions pour l'avenir de la Libye, dans l'intérêt du peuple libyen et de toute la région», a affirmé, en outre, M. Guterres. La Libye est plongée dans le chaos depuis la chute en 2011 de Mouammar Kadhafi. Les autorités libyennes ne parvenant pas à contrôler les dizaines de milices formées d'ex-insurgés qui font la loi face à une armée et une police régulières divisées et affaiblies. Sur le plan politique, deux autorités se disputent le pouvoir dans le pays, à savoir le Gouvernement d'union nationale, établi fin 2015 par un accord parrainé par l'ONU et basé à Tripoli, et une autorité rivale, installée dans l'est, contrôlé par l'Armée nationale auto-proclamée par le commandant Khalifa Haftar. F. M./APS

Sahara occidental Guterres appelle à «une volonté politique» pour appuyer l'autodétermination

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé à «une volonté politique forte» des parties au conflit et de la communauté internationale pour appuyer une solution prévoyant l'autodétermination du peuple sahraoui, dans un rapport transmis au Conseil de sécurité. «Une solution au conflit est possible. Trouver une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental», réaffirme le SG de l'ONU dans les recommandations de son nouveau rapport sur le Sahara occidental consulté par l'APS. Selon Guterres, une solution qui pourvoie à l'autodétermination du peuple sahraoui «exige une volonté politique forte, non seulement de la part des parties au conflit et des Etats voisins, mais également de la part de la communauté internationale». «J'appelle donc les membres du Conseil de sécurité, les amis du Sahara occidental et les autres acteurs concernés à encourager

le Maroc et le Front Polisario à saisir cette fenêtre d'opportunité et à continuer de s'engager de bonne foi et sans condition préalable dans le processus de table ronde lancé par mon envoyé personnel», ajoute Guterres dans son rapport. Le Chef de l'ONU soutient que la recherche d'une solution au long conflit qui oppose le Front Polisario au Maroc se heurte au «problème central» de «manque de confiance» de toutes les parties. «Construire la confiance prendra du temps, mais tous les partis au conflit et pays voisins ainsi que la communauté internationale, peuvent contribuer à un processus qui nourrit cette confiance», estime-t-il. Guterres appelle à des «gestes de bonne foi» qui démontrent la volonté des partis de progresser dans les négociations. «Avec la destruction de son dernier stock de mines terrestres, le Front Polisario a déjà fait un premier pas louable à cet égard», se félicite le chef de l'Onu. Dans ses observations, le SG de l'Onu affirme que la Minurso «demeure

un élément fondamental pour l'Onu afin de parvenir à un règlement politique juste, durable et mutuellement acceptable du conflit au Sahara occidental qui permettra l'autodétermination du peuple du Sahara occidental». Il recommande au Conseil de sécurité de renouveler le mandat de cette mission onusienne mais sans en préciser la durée. Le mandat de la Minurso devrait arriver à échéance le 31 avril prochain. En octobre dernier, le secrétaire général a demandé une prorogation d'une année, alors que l'administration américaine a poussé pour obtenir un renouvellement de six mois pour maintenir la pression sur les partis au conflit, appelés à revenir à la table des négociations. Dans le nouveau rapport, le SG de l'Onu propose un budget de 56,4 millions de dollars pour financer le fonctionnement de la mission du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.

R. M.



Interpol

L'Institution accusée d'être un instrument de traque de dissidents

■ *Accusé d'être instrumentalisé par certains États pour traquer leurs opposants, Interpol a revu ses processus de publication des fameuses «notices rouges» mais sans parvenir à protéger totalement des dissidents parfois pourchassés jusque dans leur pays d'asile.*

Persécuté et victime de tortures en Egypte, Sayed Abdellatif a quitté son pays et demandé l'asile à l'Australie en 2012. Mais sur la foi d'une notice rouge émise par Interpol à la demande du Caire, il est resté détenu cinq ans dans un camp de réfugiés australien avant que l'avis de recherche ne soit levé. Ce cas est l'un des nombreux mis en lumière par l'ONG londonienne Fair Trials, qui maintient Interpol dans son viseur et alerte sur les journalistes, défenseurs des droits de l'Homme et opposants inquiétés ou arrêtés après l'émission peu précautionneuse de notices rouges. Parmi eux, Dolun Isa, leader ouïghour naturalisé allemand longtemps tourmenté par une notice émise à la demande de la Chine, ou l'auteur germano-turc Dogan Akhanli, bloqué plusieurs mois

en Espagne en 2017 à la suite d'une demande d'extradition turque relayée par Interpol. Parmi les plus de 13 000 émis chaque année, Fair Trials ne peut préciser le nombre d'avis de recherche «à motif politique» ou «abusifs». Mais un de ses directeurs, Alex Mik, explique à l'AFP que «des exemples ont été observés du côté de l'Égypte, de l'Azerbaïdjan, des Émirats arabes unis, du Venezuela, de l'Iran, d'Indonésie, de Bahrein, en plus de la Russie, de la Chine et de la Turquie». L'action des avocats du Bolivien Mauricio Ochoa Urioste, réfugié en Uruguay et condamné à 9 ans de prison pour association de malfaiteurs dans son pays, a ouvert la voie à une remise en cause au sein d'Interpol. Dès fin 2014, son nouveau secrétaire général, l'Allemand Jürgen Stock, a lancé une réfor-

me baptisée «politique des réfugiés» instaurant de nouveaux contrôles. Interpol a ensuite revu le fonctionnement de la Commission de contrôle des dossiers (CCF) qui filtre les notices rouges et, depuis 2017, ceux qui les contestent ont accès à un système plus transparent. Cependant, des réfugiés continuent de faire les frais des avis d'Interpol. Le cas du footballeur du Bahrein Hakeem Ali Al-Araibi, réfugié en Australie mais détenu 70 jours en Thaïlande sur la base d'un mandat d'arrêt de son pays d'origine relayé par Interpol, a marqué les esprits en début d'année. L'incident tombait mal pour l'organisation de coopération policière, peu après la polémique née de la candidature – rejetée – du Russe Alexandre Prokoptchouk au poste de président, qui avait éveillé les soupçons sur les intentions du Kremlin. Interpol venait alors d'essayer, en octobre 2018, la démission rocambolesque de son président chinois Meng Hongwei, arrêté pour corruption dans son pays. «Il reste encore beaucoup à faire pour s'assurer qu'Interpol mette son système en conformité avec les droits de l'Homme», assure M. Mik, appelant à une «meilleure collecte de données» et des moyens accrus pour surveiller «l'efficacité des réformes». Interrogé par l'AFP, le



PH. > D. R.

secrétaire général d'Interpol précise que «les contrôles des notices et leur diffusion dépendent de l'information disponible au moment de la demande. Si de nouvelles informations pertinentes apparaissent, le cas est réexaminé». Pour Alain Bauer, professeur de criminologie au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), «il faudrait accélérer les délais de saisine de la CCF, avec une sorte de procédure en référé pour les situations particulièrement abracada-

brantes». Il suggère aussi «un meilleur contrôle pour les pays compliqués». Ce filtrage est devenu beaucoup plus difficile depuis la simplification des processus d'émission après le 11 septembre 2001. De surcroît, la CCF a admis dans son dernier rapport annuel que certains pays dont les demandes de notices ont été rejetées contournent les contrôles en inscrivant les passeports de leurs cibles dans les fichiers des papiers «perdus ou volés» d'Interpol. **Rosa C.**



Impuissance Muraille

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que la construction de son mur séparant les États-Unis du Mexique se fait attendre, notamment du fait du manque de financements, ce projet colossal coûtant plusieurs milliards de dollars, Donald Trump n'hésite pas à enchaîner les décisions tranchées. Et cette semaine, après avoir déclaré l'urgence nationale il y a quelques semaines pour débloquer une partie du budget nécessaire à la mise en place de cette nouvelle grande muraille, le président américain n'hésite pas à menacer de fermer la frontière qui sépare son pays du Mexique. Cette annonce du président divise jusque dans son propre camp, qui redoute un impact sur l'économie américaine. Toutefois, le président conservateur a régulièrement annoncé, depuis le début de son mandat, qu'il fermerait la frontière mexicaine, sans que ses propos ne soient suivis d'actes. Cette semaine il agit encore cette menace et s'est redit prêt à fermer la frontière sud des États-Unis si les autorités mexicaines n'agissaient pas pour endiguer les arrivées de migrants. «Si elles ne le font pas ou si nous ne parvenons pas à un accord avec le Congrès, la frontière sera fermée, c'est sûr à 100 %», a-t-il déclaré depuis la Maison-Blanche. La fermeture portera peut-être uniquement sur «de larges pans de la frontière» et pas sur toute sa longueur, a-t-il précisé, promettant une annonce «dans les prochains jours». Plutôt tôt dans la journée, la porte-parole de la Maison-Blanche, Sarah Sanders, avait pourtant déclaré que le gouvernement mexicain a «commencé à faire beaucoup plus» pour endiguer les flux migratoires. Trump avait menacé vendredi dans un Tweet de fermer cette frontière dès cette semaine si le Mexique ne mettait pas «fin immédiatement à toute l'immigration clandestine qui arrive aux États-Unis». «C'est sûr que cela aura un impact sur l'économie», a reconnu le président américain, mais «la sécurité est plus importante», a-t-il jugé. Le chef de la majorité Républicaine au Sénat, Mitch McConnell, a immédiatement exprimé son désaccord. «Fermer la frontière pourrait avoir un impact économique catastrophique sur notre pays et j'espère que nous n'allons pas le faire», a-t-il dit à la presse. Le président Trump a fait de la lutte contre l'immigration illégale venue d'Amérique centrale une priorité, promettant lors de sa campagne de construire un mur à la frontière avec le Mexique. Il avait déjà menacé en décembre, au début du plus long «shutdown» (paralysie partielle de l'administration fédérale) de l'histoire des États-Unis, de fermer la frontière si les Démocrates du Congrès n'acceptaient pas de financer ce mur. Une menace qui semble pourtant bien fragile, le président américain ayant conscience des multiples conséquences qui pourraient être défavorables à son pays et qui ancrerait dans l'opinion publique l'image d'un président irrationnel prompt à prendre des décisions à l'emporte-pièce. Trump est ainsi prêt à tout pour faire le forcing pour la construction de son mur et ne recule devant rien pour faire de son rêve de barrière une réalité. **F. M.**

Venezuela

L'Assemblée constituante donne son feu vert aux poursuites contre Guaidó

L'Assemblée constituante vénézuélienne, acquise au chef de l'État Nicolas Maduro, a approuvé mardi la levée de l'immunité parlementaire de l'opposant Juan Guaidó, reconnu président par intérim par plus d'une cinquantaine de pays, permettant ainsi la poursuite de la procédure pénale engagée à son encontre. D'un vote à main levée, l'Assemblée constituante a approuvé à l'unanimité la «poursuite de la procédure pénale» lancée contre Juan Guaidó, député de centre droit et président du Parlement, par la Cour suprême, a annoncé le président de la Constituante Diosdado Cabello. «Nous agissons en conformité avec la Constitution», a-t-il ajouté. «Rien ne nous arrêtera», a assuré de son côté Juan Guaidó, dans une allocution devant ses partisans et des journalistes, peu après l'annonce de la mesure prise à son encontre. «Le peuple est déterminé et rien ne nous arrêtera», a-t-il dit ajoutant qu'il n'y avait «aucune marche arrière dans ce processus». L'Assemblée constituante remplace dans les faits le Parlement,

seul organisme contrôlé par l'opposition et que préside Juan Guaidó. La levée de l'immunité parlementaire de Juan Guaidó, qui s'est déclaré président par intérim le 23 janvier à la surprise générale, avait été adressée par la Cour suprême à la Constituante lundi. Il lui est reproché de ne pas avoir respecté une interdiction de sortie du territoire. M. Guaidó avait bravé cette décision prise le 29 janvier par la Cour suprême en quittant clandestinement le pays pour effectuer une tournée en Colombie, au Brésil, au Paraguay, en Argentine et en Équateur, de fin février à début mars. «Parfois, la loi tarde, mais dans ce cas-ci elle arrive», a lancé Diosdado Cabello à l'issue du vote de la Constituante mardi soir. Tant la Cour suprême que l'Assemblée constituante sont jugées comme acquises au pouvoir en place par l'opposition, tous leurs membres ayant été désignés par le chavisme, du nom du défunt président Hugo Chavez (1999-2013). Si la décision de l'Assemblée constituante pourrait, en théorie, aboutir à la présentation devant la justice ordinaire de Juan Guaidó, il est

difficile d'anticiper ses conséquences concrètes dans ce pays où personne ne reconnaît la légitimité de personne. Avec le vote de l'Assemblée constituante, la Cour suprême va poursuivre la procédure judiciaire contre M. Guaidó. Plus tôt mardi, ce dernier avait dit sa crainte d'être arrêté dans les prochains jours, dans le cas où son immunité parlementaire serait effectivement levée. «Ils peuvent essayer de m'enlever», avait-il déclaré à des journalistes au sujet du pouvoir en place. «Vous savez comment agit le régime. Ce n'est même plus de la persécution, c'est l'inquisition», avait estimé l'opposant de 35 ans, qui ne reconnaît pas la sanction de la plus haute juridiction vénézuélienne. Les États-Unis ont déjà mis en garde Caracas à plusieurs reprises contre toutes représailles à l'encontre de celui qu'ils considèrent comme le chef de l'État légitime du Venezuela. Plus d'une cinquantaine de pays dont les États-Unis l'ont reconnu comme tel, estimant illégitime le deuxième mandat de Nicolas Maduro après des élections considérées comme frauduleuses.



Cinéma

«Timelife» de Hamid Benamra projeté à Moscou

■ Ce film produit par «Nunfilm» dont le tournage a duré près de neuf ans, est sélectionné en hors compétition à ce festival qui met en lice une dizaine de longs métrages.

Par Adéla S.

Le long métrage «Timelife», dernier né du réalisateur Hamid Benamra, devra participer au 41^e Festival international du film de Moscou (Miff) prévu dans la capitale russe du 18 au 25 avril, annoncent les organisateurs.

D'une durée de 115mn, «Timelife», sorti en 2019, tente d'apporter des réponses à un questionnement philosophique sur la manière de maintenir l'espoir en vie à travers des expériences poignantes immortalisées par le réalisateur.

La comédienne Stéphanie Benamra et le réalisateur syrien Mohamed Malas participent à cette nouvelle œuvre.

Ce film produit par «Nunfilm» dont le tournage a duré près de neuf ans, est sélectionné en hors compétition à ce festival qui met en lice

une dizaine de longs métrages.

Fondé en 1935, le Miff s'est tenu de manière irrégulière avant de s'imposer comme vitrine cinématographique de la région à la fin des années 1960.

Cinéaste indépendant, Hamid Benamra avait pris part à un grand nombre de manifestations cinématographiques à travers le monde avec

«Bouts de vie, bouts de rêves» (2012), avant de sortir en 2015 «Rêveries de l'acteur solitaire» sélectionné à une dizaine de festivals.

En 2016, il sort «Hizam», également présenté dans plusieurs festivals dont ceux du Caire, de Tétouan et de Yalta.

A. S./APS



Skikda : participation de 21 poètes

5^e édition du concours «Fares El Kaouafi»

Vingt-et-un poètes ont pris part au coup

d'envoi de la 5^e édition du concours «Fares El Kaouafi» (le chevalier des rimes), organisé mardi à la Maison de la culture Mohamed-Seradj de Skikda, a-t-on constaté.

Selon le directeur de la maison de la culture, Zidane Meghlaoui, ce concours vise «à favoriser l'émergence de nouveaux talents dans le domaine de la littérature et de la poésie, mais aussi de mettre la lumière sur des

œuvres littéraires de jeunes méconnus».

Ce rendez-vous culturel a également pour but d'encourager le goût de la littérature chez la jeune génération et de faciliter les échanges entre les férus de la poésie arabe classique, en plus de mettre en valeur toute l'importance de ce patrimoine immatériel de l'humanité, a ajouté M. Maghlaoui.

Destiné aux 18-35 ans, le 5^e «Fares El Kaouafi» sera clôturé le 9 avril courant avec

une cérémonie de remise d'attestations et de prix aux lauréats devant être désignés par un jury composé d'enseignants universitaires, dont Hacem Douasse, Abdesselam Gekhdir et Houcine Zeroual.

Il rappelle que l'édition «Fares El Kaouafi» 2018 a été remportée par le jeune poète Bilel Mate, qui s'était distingué avec son poème «Ghaima la tahtel matar» (un nuage sans pluie).
Racim C.

Livres

Haenel, Liaut, Paulin, Caro, Oiseau

Les biographies du Caravage (La Solitude Caravage), le terrorisme en docu-fiction (Prémices de la chute) et les sorties en poche... Très loin de la biographie ou de la monographie classique, voilà une chevauchée enfiévrée sur les traces du Caravage, dont la courte vie (il

est mort en 1610, à 38 ans), on le sait, regorge de zones d'ombre et de violence – pas seulement sur la toile... Yannick Haenel est convaincu que «tout est peinture» chez le génie lombard. Au long d'un cheminement initiatique, quasi sacré, il livre son Caravage, celui qui l'a construit, ébloui, trou-

blé, habité jusqu'à l'obsession... Tout commence à l'adolescence quand, dans la bibliothèque du Prytanée militaire, où il est pensionnaire, l'écrivain qu'il n'est pas encore s'embrace pour une jeune fille représentée sur un ouvrage sur les beaux-arts. Cette femme au «corps surgi du noir», à la

«poitrine dressée, comme une apparition qui déchire la nuit», c'est celle de Judith décapitant Holopherne, comme il l'apprendra, bien plus tard, à la faveur d'un séjour à Rome. Et c'est elle, «la première», qui traverse La Solitude Caravage, tel un fil rouge dévidant les figures fémi-

nines transcendées par le peintre : Madeleine, Catherine, Salomé, Lucie, Ursule... Yannick Haenel retrace le parcours d'un artiste absolu, d'un «aventurier» solitaire, dans ses méandres les plus complexes, les plus transgressifs. Il interroge chaque tableautin, scrute jusqu'au plus infime détail, pour ouvrir un champ vertigineux de portes sur une œuvre qu'on se prend à regarder d'un œil nouveau, subjugué par le verbe

Nancy Mitford : «La dame de la rue Monsieur»

Les sœurs Mitford sont un peu à l'aristocratie britannique ce que les frères Dalton étaient aux plaines de l'Ouest : une incroyable fratrie, capable du meilleur comme du pire. Héritières d'une lignée du comté de Northumberland, les six filles du baron Redesdale s'illustrèrent par des destins diamétralement opposés : Diana épousa le leader fasciste Oswald Mosley ; Unity devint une groupie d'Adolf Hitler et tenta de se suicider d'un coup de revolver dans un parc de Munich le jour où son pays déclara la guerre à l'Allemagne ; Jessica, plus proche des communistes, s'engagea auprès des républicains espagnols contre Franco ; Pamela vécut avec une écuyère italienne ; Deborah devint duchesse de Devonshire ; enfin, Nancy, héroïne de ce livre, celle qui nous intéresse aujourd'hui, avec la publication de sa biographie sous la plume de

Jean-Noël Liaut, devint une romancière réputée.

«Nancy Mitford (1904-1973) fut une comtesse de Ségur pour adultes, une aristocrate anglaise qui aurait voulu naître française, une socialiste de la mouvance Veuve Clicquot [...] et la personification du désespoir amoureux», écrit joliment son biographe. De fait, entourée d'une cour d'esthètes homosexuels,

cette francophile finira par épouser un délinquant au visage d'ange, avant d'avoir un coup de foudre pour un Français, Gaston Palewski, directeur de cabinet du général de Gaulle à Londres.

Pour lui, elle s'installera à Paris, fréquentant la Café society de l'époque, des Radziwill à Marie-Laure de Noailles, tout en publiant des romans à clefs sur la «haute». De ce portrait fouillé

et empathique sourd pourtant une certaine mélancolie, tant Nancy Mitford semble toujours avoir eu du mal à se frayer une place dans l'existence. Comme si ses fantasques sœurs avaient capté toute la folie de l'hérédité familiale.

J.D.
Nancy Mitford. La dame de la rue Monsieur
par Jean-Noël Liaut. Allary Ed., 370 p.

magnifique de l'écrivain et son lien intime au sujet. En investissant la main, la tête, le cœur et les tripes du Caravage, Haenel souligne, page après page, que voir la peinture, c'est s'abandonner soi-même, se mettre à nu, «avec l'innocence de celui qui veut tout». La Solitude Caravage
Par Yannick Haenel. Fayard, 328 p.,
L. Da.

Poésie

Baudelaire et l'esthétique de la boue

À travers «Les Fleurs du Mal», la beauté hante l'œuvre poétique de Baudelaire. Pourrait-elle être son unique sujet ?

En juin 1857, Charles Baudelaire (1821-1867) publie Les Fleurs du Mal.

«L'odieux y coudoie l'ignoble, le repoussant s'y allie à l'affect», peut-on lire dans la critique qu'en fait «Le Figaro», qui qualifie ce livre d'«hôpital à toutes les démenées de l'esprit, et à toutes les putridités du cœur».

Quelques mois plus tard, un procès en moralité est instruit contre lui, le procureur Pinard demande la condamnation du recueil de poèmes pour «offense à la morale publique, la morale religieuse et aux bonnes mœurs».

Le poète est condamné à 300 francs d'amende et à la suppression de six poèmes.

Baudelaire, lui, est content... enfin presque. Il écrit à sa mère au moment de la

parution de la seconde édition :

«Pour la première fois de ma vie, je suis presque content. Le livre est presque bien, et il restera comme témoignage de mon dégoût et de ma haine de toute chose.

Alors comment être poète dans un monde sans idéal ? Et comment imaginer une beauté moderne qui ne serait plus dépositaire de l'idée de l'absolu ?»



Ligue II Mobilis (26^e journée)

Le NCM en danger, l'ASO pour en profiter

LE LEADER de la Ligue II Mobilis, le NC Magra, sera en danger pour cette 26^e journée, étant donné qu'il se rend à Oran pour croiser le fer avec les gars de la Médénia Djedida. Le leader fera tout son possible pour revenir avec le meilleur résultat possible de cette sortie difficile. De son côté, le dauphin, l'ASO Chlef, devrait croiser le fer à domicile avec l'USM El Harrach dans un derby du Centre. Les Chéliens qui sont sur une belle lancée se doivent de remporter les trois points du succès pour se rapprocher de plus en plus de l'accession en Ligue I. Ils devront quand même faire attention à cette équipe harrachie qui est condamnée à revenir au moins avec le nul pour garder espoir de

réussir le maintien en Ligue II. Le MC El Eulma se déplace à Biskra pour croiser le fer avec l'Union locale en sachant que la confrontation ne sera pas facile. Les gars de Babya savent qu'ils n'ont pas droit à l'erreur s'ils souhaitent garder leur position et donc réussir à accéder. **M.M.**

Le programme :
Jeudi 4 avril 2019 à 16h :
 ASO-USMH
 USMB-JSMH
 JSMB-MCS
 ASMO-NCM
 USB-ESM
 ABS-MCEE
 RCK-RCR
 USMAN-WAT

Schalke 04

Une offre de 14 millions d'euros pour Feghouli

LA FORMATION allemande de Schalke 04 aurait formulé une offre ferme pour le milieu international algérien de Galatasaray (Div.1 turque de football) Sofiane Feghouli, en vue d'un éventuel transfert l'été prochain, a annoncé ce mardi le médias CNN Turk. La direction du club de la Ruhr, où évolue le milieu international algérien Nabil Bentaleb, aurait proposé à son homologue turque 14 millions d'euros, précise la même source. Galatasaray ne s'est pas encore prononcé sur l'avenir de l'ancien joueur du FC Valence (Espagne), préférant reporter sa

décision pour la fin de la saison et consulter l'entraîneur Fatih Terim. Rarement utilisé lors de la première partie de la saison, Feghouli est devenu durant la phase retour une pièce maîtresse incontournable dans l'échiquier du club stambouliote, s'illustrant par des buts et des passes décisives. Arrivé en 2017 à Galatasaray en provenance de West Ham (Angleterre) pour un contrat de cinq ans, Feghouli (28 ans) a réussi à s'adjuger le titre de champion pour sa première saison avec le club «Sang et Or».

**Prix Marc-Vivien-Foé
 Youcef Atal nommé**

L'INTERNATIONAL algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, a été nommé pour le prix Marc-Vivien-Foé récompensant le meilleur joueur africain du championnat de France de Ligue 1, rapporte mardi RFI. Le jeune latéral algérien a réussi une très belle première saison en Ligue 1 sous le maillot de l'OGC Nice. L'activité aux deux bouts du terrain de l'ancien joueur de Paradou a séduit en particulier son entraîneur Patrick Vieira. Agé de 22 ans, Atal est incontestablement l'une des révélations du championnat cette saison. Le défenseur algérien devra faire face à de nombreux et talentueux joueurs en Ligue 1 cette saison, à l'instar du Tunisien Wahbi Khazri, du Burkinabè Bertrand Traoré ou de l'Ivoirien Nicolas

Pépé qui est le favori pour obtenir ce titre grâce à son excellente saison sous les couleurs de Lille. Pour rappel, aucun joueur algérien n'est parvenu à remporter ce titre depuis sa création en 2008.

Liste des 11 finalistes:
 Yunis Abdelhamid (Reims/Maroc), Youcef Atal (Nice/Algérie), Stéphane Bahoken (Angers/Cameroun), Denis Bouanga (Nîmes/Gabon), Max-Alain Gradel (Toulouse/Côte d'Ivoire), François Kamano (Bordeaux/Guinée), Wahbi Khazri (Saint-Etienne/Tunisie), Lebo Mothiba (Strasbourg/Afrique du Sud), Nicolas Pepe (Lille/Côte d'Ivoire), Ismail Sarr (Rennes/Sénégal), Bertrand Traoré (Lyon/Burkina Faso).

Tournoi international à Evry (France) de handball (dames)

L'Amicale oranaise participe au rendez-vous

LES HANDBALLEUSES de l'Amicale d'Oran participeront, du 25 au 29 avril, à un tournoi international en France, a-t-on appris mardi de son président et entraîneur, Mustapha Doubala. Les Oranaises en décourront pour l'occasion avec l'équipe d'Evry, organisatrice de l'évènement, le Paris sport club, la sélection régionale d'Evry, le SCA 2000 Evry ainsi qu'une formation de Dubaï (Emirats arabes unis). «C'est une aubaine pour

nos handballeuses de se frotter à un autre niveau certainement meilleur que le nôtre. Elles vont donc tirer le maximum de profit de ce tournoi auquel on participe pour la troisième fois», a déclaré l'ancien pivot de la légendaire sélection algérienne des années 1980. Par ailleurs, l'Amicale n'a pu affronter le GS Pétroliers vendredi dernier en Coupe d'Algérie, un match qui était prévu à la salle omnisports de Oued Sly (Chlef).

Equipe nationale

Le Maroc souhaite affronter les Verts

■ Les Lions de l'Atlas du Maroc souhaitent affronter la sélection nationale algérienne dans un match amical qui pourrait être programmé dans les prochains jours.



Belmadi prendra la décision qu'il faut

Par Mahfoud M.

C'est le coach français du Maroc, Hervé renard, qui a demandé à rencontrer les Verts car il considère que cela devrait permettre à son équipe de bien se préparer pour le prochain rendez-vous africain au mois de juin prochain en Egypte. La FAF qui a reçu cette proposition ne serait pas contre le principe de rencontrer le Maroc en prévision de la CAN, mais celle-ci devra être soumise au coach national, Djamel Belmadi qui devra prendre une décision après avoir discuté avec ses adjoints. En tout cas, le

sélectionneur national sait qu'il devra obtenir au moins trois matchs amicaux avant ce tournoi continental pour apporter les réglages qu'il faut à l'équipe, d'autant qu'il sait qu'il se doit d'apporter des correctifs dans le groupe surtout qu'il a remarqué des insuffisances dans certains compartiments. Aussi, il est conscient du fait que les automatismes devraient être maîtrisés dans l'équipe pour que celle-ci soit prête pour cette compétition très importante. Toutefois, le coach devra peser le pour et le contre de cette proposition, et il est possible qu'il refuse, étant donné que son équipe a déjà affronté une sélection dans le

même registre, à savoir les Aigles de Carthage de Tunisie. Le sélectionneur national souhaite donc voir une autre équipe comme sparring-partener d'Afrique noire par exemple, étant donné que l'EN aura d'autres adversaires du groupe dans lequel elle sera tirée au sort. L'essentiel pour les Algériens est d'être prêts pour ce rendez-vous très important et l'équipe doit être prête à cent pour cent pour réussir un tournoi parfait et pourquoi pas aller le plus loin possible, d'autant plus que tout le monde souhaite revoir les Verts en haut lieu. **M. M.**

Ligue 1 Mobilis (25^e journée)

Le NAHD se reprend, le MCO souffle

L'e NA Hussein-Dey a remporté le derby algérois face au MC Alger sur le score de 1 à 0, alors que le MC Oran a quitté la zone rouge en s'imposant devant l'Olympique de Médéa (1-0), mardi pour le compte de la 25^e journée de la Ligue 1 de football. Le MC Alger (5^e, 35 pts), qui restait sur une victoire contre son rival de toujours l'USM Alger (3-2), n'a pu enchaîner une deuxième victoire de rang, en s'inclinant face au NA Hussein-Dey (1-0), grâce à un but signé Mouaki (1'). Le NAHD, éliminé en quarts de finale de Dame Coupe par le CRB, a su se ressaisir devant son public avec cette victoire qui lui permet de se hisser à la 8^e place avec un total de 30 points, mais les Nahdistes comptent quatre matchs en moins. L'ES Sétif (4', 37 pts) a bien négocié son périlleux déplacement à Constantine en allant chercher le point du match

nul face au CSC (7', 33 pts), dans un derby de l'Est qui a tenu toutes ses promesses entre deux clubs qui aspirent à rejoindre le podium. D'autre part, le MC Oran a remporté une précieuse victoire face à l'Olympique Médéa (1-0), grâce à une réalisation de Viviane à la 82^e minute de jeu, une victoire très importante qui permet aux joueurs du technicien français Cavalli de remonter à la 11^e place avec 28 points. Lundi, la JS Kabylie, battue en déplacement face au DRB Tadjenanet (2-1), a raté l'occasion de recoller au leader l'USM Alger, risquant même de perdre sa position de dauphin en cas de victoire du Paradou AC jeudi à Bordj Bou Arréridj face au CABBA. En revanche, le Difaâ confirme son redressement grâce à des buts signés Taïb (27') et Bensaha (72', s.p). Les Canaris ont réduit le score par l'entremise de

Hamroune (76'). Il s'agit du troisième match sans défaite pour le DRBT. Au stade du 20-Août 1955 de Béchar, la JS Saoura a renoué avec le succès en laniant l'AS Ain M'lila (4-1), une victoire qui permet à la JSS de remonter à la 6^e place au classement. L'ASAM, l'une des équipes menacées par la relégation, retombe dans ses travers. Dans la course au maintien, le MO Béjaïa a quitté la zone de relégation grâce à sa précieuse victoire décrochée à domicile face à la lanterne rouge l'USM Bel-Abbès (1-0). L'unique but de la partie a été l'œuvre du Malien Malick Touré (58'). **R.S.**

Résultats partiels :

NAHD - MCA	1-0
MCO-OM	1-0
CSC- ESS	1-1
DRBT- JSK	2-1
MOB-USMBA	1-0
JSS- ASAM	4-1

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Maroc

Huit morts et 30 blessés dans un accident de la circulation

HUIT personnes ont trouvé la mort et 30 autres blessées dans un accident de route survenu hier dans le nord-ouest du Maroc, ont annoncé les autorités locales. L'accident s'est produit près de la commune de Moulay Bouselham, à 140 km au nord de Rabat, à la suite d'une collision entre un camion et une voiture transportant des ouvriers agricoles, ont précisé les autori-

tés. Les personnes blessées ont été transportées dans plusieurs hôpitaux de la région, et une enquête a été diligentée pour «élucider les circonstances de cet accident», a ajouté la même source. Près de 3 500 personnes trouvent chaque année la mort dans des accidents sur les routes du royaume, un pays de 35 millions d'habitants.

K. L.

Produits pharmaceutiques pour l'exercice 2019

Finalisation des programmes d'importation

LA LIBÉRATION des programmes prévisionnels d'importation des produits pharmaceutiques pour l'exercice 2019 a été finalisée «dans des délais plus avancés» en comparaison aux délais de libération des programmes prévisionnels d'importation des exercices précédents, rappelle mardi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué. «Les services compétents du ministère suivent la situation du marché national du médicament à travers, notam-

ment, la cellule de veille sur la disponibilité des produits pharmaceutiques regroupant les représentants des différents opérateurs : importateurs, producteurs, distributeurs, et représentants du Syndicat national des pharmaciens d'officine, déjà réuni en 2019 et qui se réunira à nouveau dans les prochains jours pour une nouvelle évaluation de la situation et, le cas échéant, la prise de mesures appropriées», ajoute la même source.

O. N.

Espagne

10 blessés dans la sortie de piste d'un avion militaire



DIX PERSONNES ont été blessées, dont un avec «pronostic réservé», dans la sortie de piste d'un avion de l'armée de l'air espagnole, survenue hier à l'aérodrome de Santa Cilia de Jaca, dans la province de Saragosse (nord de l'Espagne). L'accident s'est produit vers 11h30mn (HLE) lorsqu'un avion T-21 a fait une sortie de piste à l'atterrissage, a indiqué, lors d'une conférence de presse, le chef de l'Unité militaire d'urgence (UME), le lieutenant-général Miguel Alcaiz, rapporte l'agence

de presse EFE. L'avion accidenté prenait part à des exercices militaires de simulation de l'UME, a-t-il précisé, ajoutant que dix personnes se trouvaient à bord de l'appareil au moment de l'accident, dont six membres de l'Unité médicale d'évacuation de l'armée de l'air et quatre membres de l'équipage. Il a souligné que les causes de l'accident sont encore méconnues, faisant savoir qu'une enquête a été ouverte à ce sujet par une commission de l'armée de l'air et de la Garde civile.

Yoï H.

Le consommateur face à la cherté de la vie



123456789012

Loumis

Djalou@hotmail.com

Lutte contre la spéculation durant le ramadhan

Plafonnement des prix de produits de large consommation

■ A quelques semaines du ramadhan, les responsables tentent encore cette année de rassurer par des promesses, souvent non tenues, sur le bon déroulement de ce mois sacré. Discours d'avant chaque ramadhan.

Par Meriem Benchaouia

Les discours sont beaux, les mesures annoncées sont sur le papier et rassurent. Resterait la réalité du terrain où s'affronteront, dans quelques semaines, les spéculateurs véreux, sans foi ni loi, et ceux qu'ils s'approprient à saigner, les consommateurs sans défense. L'année passée, malgré «les mesures qui ont été prises», les prix des fruits et légumes mais aussi de la viande (rouge et blanche) ont enregistré une hausse vertigineuse. Ces produits de large consommation restaient inaccessibles à la grande majorité des Algériens. A cet effet, le ministère du Commerce a décidé de plafonner les prix de certains fruits et légumes de large consommation pour éviter leur flambée durant le mois de ramadhan et préserver le pouvoir d'achat des citoyens, a indiqué le directeur général de la régulation et de l'organisation des activités au ministère du Commerce, Saïd Bekai. Ce plafonnement concernera les fruits et légumes de large consommation, à l'instar de l'oignon, la pomme de terre, la tomate, la courgette, la carotte et la laitue, a ajouté le même responsable, assurant que le contrôle sera plus rigoureux pour assurer le respect des prix réglementés des produits d'épicerie, notamment l'huile, le sucre, le lait et la semoule. Les prix référentiels des produits de première nécessité seront annoncés pour permettre au consommateur de contrôler efficacement ces prix et éviter la spéculation, a-t-il fait savoir. 6 500 agents ont été mobilisés pour garantir l'application de la loi concernant les prix réglementés et prix plafonnés

concernant tous les produits d'épicerie et fruits et légumes pour mettre un terme à la spéculation de manière efficace, a précisé M. Bekai. Pour assurer un contrôle efficace pendant ce mois sacré, ces agents observeront des permanences tout au long de la semaine, les jours de congé et en dehors des heures de travail. S'agissant des prix réglementés et prix plafonnés par un texte réglementaire, le responsable a fait savoir que «les services de contrôle seront à pied d'œuvre pour mettre un terme à toute hausse des prix, à l'instar de l'huile, du sucre, du lait et de la semoule». Le ministre du Commerce avait appelé à une collaboration et une coordination entre les différents intervenants dans le processus de consommation, particulièrement l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) et l'Association nationale des commerçants et artisans algériens (Ancaa), ce qui a permis d'élaborer «une feuille de route» qui prévoit la contribution de l'ensemble des parties dans le contrôle et la sensibilisation. Cette feuille de route devra être couronnée par la mise en place d'une «charte» qui détermine le domaine d'intervention de toute partie et encourage l'action de coordination pour prendre en charge certaines difficultés sur le terrain concernant les activités, les transactions commerciales, les règles de protection du consommateur et la concurrence.

Relance des marchés non exploités et ouverture des marchés de proximité

Quant au sujet de l'approvi-

sionnement des produits d'épicerie tels que l'huile, la semoule, la farine, le sucre et le lait durant le mois sacré, M. Bekai a rassuré que «les quantités sont disponibles pour couvrir les besoins des citoyens dans le cadre de la coordination et du travail commun intersectoriel». A cet égard, une commission a été créée sous le nom de «Commission de gestion et d'approvisionnement du marché en produits stratégiques» qui s'est réunie jusque-là 7 fois au sujet de l'approvisionnement du marché en produits essentiels à l'instar des viandes, des fruits et légumes et du lait. «Il y a lieu d'affirmer que des quantités suffisantes de ces produits essentiels sont bien présentes sur le marché et dans les stocks, permettant une couverture totale des besoins des citoyens à l'instar des viandes, des légumes secs, de blé dur et tendre etc.», a-t-il dit. La présence de ces produits sur le marché national évitera inéluctablement la flambée des prix et mettra, donc, un terme à la spéculation, a-t-il encore affirmé, faisant état de l'ouverture, durant le mois de ramadhan, de l'ensemble des marchés réalisés et non exploités, estimés à 468 espaces, dont 364 exploitables. S'agissant des marchés de proximité, une proposition d'ouverture de ces marchés a été adressée aux walis, prévoyant le choix, a priori, de l'ensemble des surfaces appropriées qui seront réservées aux jeunes activant dans les marchés parallèles, leur permettant ainsi de régulariser leur situation en payant en contrepartie des charges symboliques.

M. B.